

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARALA

Dimanche 8 mars 2020 à partir de 9H45

-Mis a jour le 06/02/2020

Ordre du jour:

- Délibération et vote sur le rapport moral;
- Délibération et vote sur le rapport financier;
- Elections au Conseil d'Administration avec comme sortants: F1BBU, F1JBR, F6CYT, F6DAA;
- Délibération et vote: Question 1: CQ44, faut-il mettre les articles techniques en libre accès sur le site de l'association, quelque temps après la parution du CQ44 ?

- Délibération et vote: Question 2: à défaut d'un volontaire pour prendre la relève du rédacteur-maquettiste, faut-il passer le CQ44 à publication semestrielle?
- Délibération et vote: Question 3: Faut-il conserver le relais F5ZEM avec un déclenchement par CTCSS selon les normes en vigueur sur de nombreux relais en France et ailleurs dans le monde?

Ne peuvent prendre part aux délibérations et voter que les adhérents à jour de leur cotisation 2019.

L'AG sera suivie par un apéritif offert et servi par le radioclub, puis un déjeuner suivra pour ceux et celles qui auront réservé auprès de notre Trésorier FIZV. Le règlement du repas doit se faire en même temps que la réservation.

L'assemblée générale

2019

de l'Arala se tiendra le dimanche 8

Mars 2020

dans les salons du [restaurant](#)

[Orge & Olives](#)

Zone Artisanale Les Petits Primeaux – 44330 Le Pallet

Vous trouverez dans la prochaine livraison de votre revue CQ44 à paraître fin février, tous les détails et documents concernant l'AG : rapports, pouvoirs, ordre du jour, menu du repas ...

Vous

êtes invités à vous présenter à 10h

pour le pointage, la remise des pouvoirs éventuels et des bulletins

de vote ainsi que le règlement des cotisations pour ceux qui ne sont

pas encore à jour.

Début des

travaux :

10h30

A 12h30,

le verre de l'amitié sera offert par l'ARALA avant de passer à table où, dans un décor très « Route 66 », notre restaurateur vous servira :

Opera de foie gras

a la gelée de fruits rouges, Roquette a l'huile de noisettes

Noix de veau rôtie

a la crème de pleurotes

Véritable gâteau nantais avec sa crème caramel au beurre salé

Réservation du repas obligatoire **avant le vendredi 28 février**, accompagnée d'une QSL bancaire de **29,50 €** par personne à adresser à votre trésorier :

François

GANACHE

F1ZV

23 L'Effeterie

44680 SAINT MARS DE COUTAIS.

